



MAI 2014

LE MENUEL DU ROC DE L'ESTRIE

EN BREF

Un printemps sous le signe des finances. Les tulipes commencent tout juste à sortir et l'on parle déjà de coupes. Sans doute que les organismes communautaires seront mis à contribution afin de s'assurer la pérennité du filet social qui assure une certaine répartition de la richesse. Nous aurons donc encore à nous mobiliser pour défendre les personnes dans le besoin.

CONVENTION PSOC 2015-2018

Des travaux avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les délégués de la Table des regroupements provinciaux et la Coalition des TROC pour la convention PSOC 2015-18 sont en cours. Comme convenu lors de la mise en place de la convention, le comité de suivi est à faire l'évaluation de l'application de la convention 2012-2015. De plus, il travaille à la rédaction du guide d'interprétation de la convention PSOC. Le ROC de l'Estrie est présent à ce comité. Les travaux vont bien et aucun changement n'est proposé pour le moment, au plus, des précisions sont apportées. Toutefois, sachez que l'Agence de l'Estrie attend le guide d'interprétation avant d'entreprendre des travaux sur le cadre de référence. Ce guide devrait être prêt bientôt et il faudra donc s'attendre à travailler le cadre à compter de l'automne.

AUGMENTATION DU FINANCEMENT À LA MISSION

Avec le changement de gouvernement, les travaux sur la répartition des 120 millions pour les organismes en santé et services sociaux ont été arrêtés. La rencontre qui était prévue le 24 avril dernier a été annulée et aucune autre date n'a été proposée par les délégués du MSSS. Il n'y a plus de communication actuellement. Rien n'indique donc que les organismes communautaires en santé et services sociaux recevront les 40 millions promis pour cette année, il en est de même pour les 5 millions qui devaient être octroyés aux organismes familles. Rappelons que Philippe Couillard parlait en 2003, alors qu'il était ministre de la Santé et des Services sociaux des organismes communautaires comme étant des producteurs de services dans un réseau intégré au MSSS... Rien n'indique que Gaétan Barette est sensible à nos revendications non plus, d'ailleurs il faut se demander, sait-il ce qu'est un organisme communautaire? Il faudra donc retrousser ses manches et se mobiliser encore si nous comptons voir notre financement à la mission augmenté!

AGA DU ROC

Le 13 mai à 9 h à la Coopérative funéraire de Sherbrooke se tiendra l'assemblée générale annuelle de votre regroupement, le ROC de l'Estrie. Vous avez jusqu'à 6 mai pour vous inscrire. Cette journée est une excellente occasion pour venir partager vos réflexions afin de nourrir le ROC pour son plan d'action 2014-2014.

MÉDIAS SOCIAUX



Le ROC se modernise puisque désormais, nous avons notre page Facebook. Nous y publierons des informations sur le mouvement communautaire estrien et québécois ainsi que des liens d'intérêts généraux. Vous pouvez vous abonner en cliquant ici : <https://www.facebook.com/rocestrie>. Au plaisir d'échanger avec vous!



ÉTATS GÉNÉRAUX

La première étape des États généraux du mouvement communautaire tire à sa fin. En effet, les organismes inscrits ont jusqu'au 15 mai pour transmettre leurs réponses à la CTROC. Vous pouvez le faire directement en ligne au https://fr.surveymonkey.com/s/etats_generaux. Si vous éprouvez certaines difficultés, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Notre région, l'Estrie, fait très bonne figure pour la participation. Nous sommes l'une des régions avec le meilleur taux de participation. Bravo à vous tous!

Conseil du mois

Vous avez reçu un courriel de l'Agence vous demandant les dates de vos AGA. Sachez que vous n'êtes pas obligé d'accueillir la représentante de l'Agence à votre assemblée, cependant il s'agit d'une belle occasion pour ce bailleur de fonds majeur de constater l'importance de votre travail.

